

Vivre ensemble à Rieulay

N°485
Juillet - Août
2021



Version numérique





P. 11



P. 14



P. 15



P. 28

Sommaire

Le mot du Maire 3

Permanence de vos Élus 4

Informations communales 5

Culture 14

La jeunesse à Rieulay 21

Séniors 24

Les associations 25

Les cultes 29

Les commerçants 31

L'agenda de juillet et août 35

Éditeur: Mairie de Rieulay
Bulletin bimestriel, tiré à 590 exemplaires
Ressources: Freepik.com
Conception, réalisation et impression de ce numéro en Mairie



Chers Rieulaysiennes, chers Rieulaysiens,

C'est avec un plaisir plus intense que d'ordinaire que je rédige le mot du maire de ce bulletin. Les bonnes et grandes nouvelles ne sont pas si fréquentes surtout depuis de nombreux mois.

Lors du conseil communautaire du jeudi 17 juin 2021 la délibération de reconnaissance d'intérêt communautaire du site des Argales a été prise à l'unanimité des délégués des 20 communes de la CCCO. Une décision que l'on peut considérer comme historique depuis la création de ce site.

La gestion quotidienne, bien que normalement partagée avec le Département pour la partie « Espace Naturel », incombe effectivement à la commune. Or, le succès grandissant du site est un souci permanent pour la Municipalité. Les récentes rencontres avec Monsieur Valois, Vice-Président du Département chargé des Espaces Naturels Sensibles, Monsieur Frédéric Delannoy, Président de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, et moi-même se sont conclus par une évidence : c'est ensemble qu'il faut agir pour le développement harmonieux du site.

De quoi s'agit-il : améliorer l'accueil du public, la sécurité, la propreté, avec un renforcement de la surveillance, et une amélioration des aménagements de stationnement important. Mais il faut aussi réduire l'afflux de véhicules dans le village, et maîtriser les entrées sauvages des véhicules motorisés sur le site. Une nouvelle signalétique d'usage, performante pour la sécurité dans les activités différentes possibles sera réalisée.

Cette délibération permet dans un premier temps d'élaborer un projet qui devra respecter le bien vivre à Rieulay, les exigences d'un site classé UNESCO, et s'attacher à préserver un site naturel sensible et de sports de nature. L'appellation : « Site naturel des Argales » est ma préférence à « base de loisirs des Argales ». Affaire à suivre, comptez sur moi pour y participer !

Les Argales toujours, avec la fête prévue le dimanche 12 septembre 2021 après cette absence de festivité depuis plus d'un an. Le programme sera dévoilé dans le bulletin municipal fin août, mais je peux déjà vous annoncer l'organisation d'une pièce de théâtre le samedi 11 septembre, suivi d'un feu d'artifices. Le dimanche 12 septembre, à partir de 11h30, un après-midi festif sera organisé en collaboration avec toutes les associations du village. Espérons nous-y retrouver nombreux.

Le 19 septembre, le comité des anciens organise sa brocante qui était normalement prévue à la Pentecôte. Notre accueil de loisirs, cet été, rencontre encore un grand succès. 112 enfants âgés de 3 à 14 ans seront accueillis durant 4 semaines en juillet, avec différentes activités proposées sur le thème du « Tour du monde ».

La mairie accueille également ce mois de juillet un nouvel agent municipal dans son équipe, Monsieur Franck Parent, qui intégrera le service administratif-urbanisme-élection, en remplacement de Monsieur Cino, parti en retraite le 1er avril 2021. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Je souhaite également la bienvenue à Chloé avec l'ouverture du Bar bichette sur la place du village. C'est un nouvel élan pour le commerce.

Je vous souhaite de passer un été ensoleillé.

Cordialement.

Votre maire, Marc Delecluse

Permanences de vos Élus



Marc DELECLUSE, Maire

Reçoit tous les jours en mairie sur RDV
Tél. 03 27 86 92 40
secretariat@rieulay.fr

**Marie-Lise BOURGHELLE, 1ère Adjointe
Jeunesse - Aide Sociale**

Reçoit le mardi matin de 10h à 12h
Sur demande de RDV
Tél. 03 27 86 92 40
accueil@rieulay.fr



**Alain Gausin, 2ème Adjoint
Associations - Manifestations**

Reçoit le lundi matin de 10h à 12h
Sur demande de RDV
Tél. 03 27 86 92 40
accueil@rieulay.fr



**Maryse PAYEN, 3ème Adjointe
Finances**

Reçoit le vendredi après-midi de 14h à 16h
Sur demande de RDV
Tél. 03 27 86 92 40
accueil@rieulay.fr



**Guido GHERARDINI, 4ème Adjoint
Sécurité - Citoyenneté**

Reçoit le mercredi matin de 10h à 12h
Sur demande de RDV
Tél. 03 27 86 92 40
accueil@rieulay.fr

Compte rendu de séance du Conseil Municipal du 8 juin 2021



Présents : Marc DELECLUSE ; Marie Lise BOURGHELLE ; Maryse PAYEN ; Elisabeth ATMEARE ; Marie-Noëlle LEBRUN ; Marjorie DEFRETIN ; Alain GAUSIN ; Damien DALLA COSTA ; Eric MAJORCZYK ; Annie MATHON ; Guido GHERARDINI ; Jean Marc MACKRE ; Patrice WIESZCZOSZYNSKI ; Nadine DARCO.

Absents: Marie Laure DOXIN

I. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Marjorie DEFRETIN a été nommée secrétaire de séance.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2021

= > Adopté à l'unanimité

III. DELIBERATIONS

1. Transfert de compétence PLUi à l'échelle intercommunale

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové modifie dans son article 136 les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux compétences des Communautés de Communes.

Cette loi prévoit le transfert de droit aux Communautés de Communes de la compétence PLU, à l'expiration d'un délai de trois ans après son adoption, tout en apportant une exception dans le cas où « au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent dans les trois mois précédant la date d'entrée de ce transfert ».

Cependant, la loi du 14 novembre 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire a repoussé le transfert de la compétence PLU à l'échelle intercommunale au 1^{er} juillet 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE de s'opposer au transfert de la compétence PLUi à la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

= > Adopté à l'unanimité

Informations communales

2. Instauration d'une taxe de séjour

La commune a été interpellée par la Direction Régionale des Finances Publiques pour la mise en conformité de la taxe de séjour applicable à Rieulay avec la réglementation en vigueur (Art 2333-26 du Code Général des Collectivités territoriales).

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur l'institution de la taxe de séjour sur son territoire à compter du 1^{er} janvier 2022, a assujéti les natures d'hébergements suivantes à la taxe de séjour au réel et a fixé les tarifs comme suit :

Catégories d'hébergement	Tarif planche r	Tarif Plafond	PROPOSITION Tarif par personne et par nuitée
Palaces	0.70 €	4 €	0.70 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	0.70 €	3 €	0.70 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	0.70 €	2.30 €	0.70 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.50 €	1.50 €	0.50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.30 €	0.90 €	0.30 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	0.20 €	0.80 €	0.20 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0.20 €	0.60 €	0.20 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0.20 €		0.20 €

Hébergement	Tarif planche r	Tarif Plafond	PROPOSITION %
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	1 %	5 %	1%

Informations communales

- A fixé le loyer journalier minimum à partir duquel les personnes occupant les locaux sont assujetties à la taxe de séjour à 30€.
- S'est prononcée sur les cas d'exonérations applicables pour les personnes assujetties à la taxe de séjour au réel conformément à l'article L.2333-31 du CGCT, pour :
 - Les personnes mineures,
 - Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune,
 - Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
 - Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 30 €

= > Adopté à l'unanimité

3. CDG 59 - Convention d'adhésion définissant les modalités de la prestation chômage

Conformément à l'article L5424-1 du Code du travail, le régime d'assurance chômage s'applique aux agents fonctionnaires et contractuels de la Fonction Publique Territoriale. Ces agents ont droit, s'ils en remplissent les conditions, au versement de l'Allocation d'Aide au retour à l'Emploi (ARE) dans les mêmes conditions que les salariés du secteur privé.

Le CDG 59 peut accompagner les collectivités dans le calcul des droits aux allocations chômage et dans le suivi du dossier des agents involontairement privés d'emploi.

L'assemblée délibérante s'est prononcée sur l'adhésion de la commune au dispositif et a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définissant les modalités de la prestation chômage.

= > Adopté à l'unanimité

4. Jury criminel - Liste préparatoire communale de la liste annuelle des jurés pour l'année 2022

Conformément aux dispositions du Code de procédure pénale, il appartient à Monsieur le maire de constituer publiquement la liste préparatoire des jurés pour l'année 2022. Cette liste doit être établie à partir de la liste électorale, par tirage au sort d'un nombre de noms triple de celui fixé par arrêté préfectoral. Le nombre de jurés désigné pour la commune de Rieulay étant de 1, il convient de tirer au sort 3 noms.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DESIGNNE, par tirage au sort les jurés suivants :

- Madame Thérèse Gautier
- Madame Delphine Henri
- Monsieur Jeremy ASPEELE

5. Département du Nord - Demande de subvention d'équipement d'un chemin inscrit au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées

Le Département du Nord propose une aide financière à l'investissement pour les travaux et équipements relatifs à la réhabilitation des chemins de randonnées inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée (PDIPR).

Informations communales

Pour un chemin donné, les aménagements de type « Fournitures et pose de passerelle et autre ouvrage de franchissement » pourraient être subventionnés par le Département du Nord. Le montant de l'aide financière s'élèverait à 70 % HT de la dépense d'investissement, pour un montant maximum de subvention de 21 000 €.

Le circuit du Marais des Onze Villes est inscrit au PDIPR. Les 2 passerelles situées au-dessus de la Traitoire, rue des Frères Sens, présentent des signes de vétusté importante, et soulèvent des problèmes de sécurité pour les randonneurs qui empruntent la passerelle.

Le montant des travaux s'élèverait pour les 2 passerelles à 3 771.50 euros Hors Taxe.

Aide financière prévisionnelle (70% HT) : 2 640.05 €

= > Adopté à l'unanimité

6. Séjours Grangettes - Eté 2021

La municipalité envisage l'organisation d'un séjour vacances aux Grangettes de 7 jours, du 9 au 15 août 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a approuvé la tarification « Séjour vacances été 2021 » à 160 € par enfant et par séjour

7. Clôture de régie

Suppression des régies suivantes pour des raisons réorganisation des services de la commune et plus particulièrement la mise en place des comptes DFT et PAYFIP :

- Clôture de régie Accueil périscolaire
- Clôture de régie ALSH été
- Clôture de régie ALSH permanent
- Clôture de régie séjours Grangettes – Classe de neige, de découvertes et séjours vacances
- Clôture de régie Médiathèque
- Clôture de régie – Atelier informatique
- Clôture de régie Ecole de musique

Il est précisé que :

- la commune va prochainement ouvrir un portail famille permettant la réservation et le paiement par les familles des factures des services proposés dans le cadre des services de garderie périscolaire, ALSH du mercredi et des vacances scolaires, et séjours classes de neige, de découverte, et séjours vacances aux Grangettes,

8. Délibération modificative de régie

Insertion de la clause suivante : « Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Direction Générale des Finances Publiques » dans les régies suivantes :

- Régie location de la salle des fêtes
- Régie gymnastique douce

Informations communales

9. Questions diverses

- **Fermeture de la cuisine centrale d'Hornaing** : un marché public sera lancé pour désigner un nouveau prestataire de restauration collective.
- **Réflexion sur la mise en place d'une zone bleu de stationnement sur la place Joseph Bouliez**, compte tenu de la forte fréquentation du parking (covoiturage, visiteurs du site des Argales, ...), et la prochaine ouverture du commerce Bar Bichette.
- **Point d'étapes sur les travaux d'investissement en cours** :
 - Installation des chicanes rue Rombeau : les travaux d'aménagement sont terminés depuis le 4 juin 2021,
 - Aménagement PMR des trottoirs face à l'école : les bandes podotactiles sont installées, le chantier est terminé.
 - Les travaux de réfection de la rue de la paix sont achevés.
- **Projet de rénovation de l'école Le Colombier** : une mission d'étude de faisabilité pour les travaux de réhabilitation énergétique sera lancée prochainement. Une consultation sera réalisée prochainement auprès de plusieurs bureaux d'études.
- **Dégradation de la main courante du stade** : la main courante du stade récemment installée a été dégradée, suite à un défaut d'installation. Le prestataire a été contacté et devrait réaliser les renforcements nécessaires.

Élections départementales 2021 2nd tour

Villes	Inscrits	Votants	Nuls Blancs	Exprimés	F.Delannoy J.Bridaux	M.Marchio A-S.Leclerc
Rieulay	1021	378	37	341	225	116
CANTON	39144	14925	1263	13662	8071	5590
				% exprimés	59.08%	40.92%

Réglez vos factures locales sur Internet



Un moyen de paiement sécurisé, simple et rapide pour régler vos avis de sommes à payer.
Service gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7

Comment procéder?

La gamme des moyens de paiement proposée par votre collectivité s'élargit.

Dorénavant, payez vos factures locales sans vous déplacer et sans envoyer de chèque au moyen d'une transaction sécurisée par carte bancaire ou prélèvement unique sur internet.



- Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr
- Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la collectivité ou tipi.budget.gouv.fr) et laissez vous guider.
- Vous serez automatiquement orienté(e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction générale des Finances publiques.
- Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction.
- Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer votre ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation paiement.



Aménagement des chicanes rue Rombeau

Afin de réduire de manière significative la vitesse rue Rombeau, la commune a procédé à l'aménagement de deux écluses doubles et a instauré une zone de circulation 30 km/h. L'objectif consiste à porter davantage de sécurité pour les riverains et inciter les automobilistes à emprunter la RD957. Ce projet a été financé à la hauteur de 75% par le Département dans le cadre du dispositif d'*"aide à la sécurisation des routes départementales en agglomération"*, pour lequel a été attribuée à la commune une subvention de 4 635.75€.



Mise aux normes de l'accessibilité des passages piétons pour les personnes à mobilité réduite (PMR) rue Suzanne Lanoy

Dans le cadre du projet communal d'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la commune a poursuivi son projet d'aménagement PMR. Ce projet consistait à mettre aux normes les trottoirs aux abords de l'école le Colombier afin d'assurer un cheminement piéton de part et d'autre de l'accès de l'école (abaissement des bordures de trottoirs, installation d'un cheminement pour la traversée de la chaussée et d'un dispositif d'éveil de vigilance par dalles podotactiles). Le projet a été financé à hauteur de 75% par le Département dans le cadre du dispositif de la *"Répartition du produit des amendes de police"*, pour lequel la commune a obtenu une subvention de 7 498.95€.

Informations communales



Permanences 2021 CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT (CNL 59)

Le CNL 59, riche de 60 associations dans le Nord et de plus de 200 bénévoles, défend les droits et intérêts des usagers du logement et consommateurs.

A travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, le CNL 59 assure 5 permanences par mois, d'une demie-journée chacune (sauf au mois d'août):

Des juristes et des bénévoles vous reçoivent pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans les domaines suivants: demande de travaux; non-respect du bail; loyers ou charges locatives injustifiées; logement indécents; tout problème relatif à vos droits de consommateur.

Juillet:

- Mercredi 01 juillet (14h - 17h) - Fenain (Mairie)
- Jeudi 07 juillet (9h - 12h) - Bruille-lez-Marchiennes (Maison Intergén, Guy Môquet)
- Mercredi 15 juillet (14h - 17h) - Aniche (Maison des Services Publics)
- Mercredi 21 juillet (9h - 12h) - Lewarde (Mairie)
- Mercredi 28 juillet (9h - 12h) - Somain (Bourse du travail)

Août:

Il n'y aura aucune permanence durant le mois d'août.

Aniche:	Maison des services Publics	5 rue Henri Barbusse - 03.27.99.91.09
Bruille-lez-Marchiennes:	Maison Intergénérationnelle Guy Môquet	24 rue Jean-Jaurès Mairie - 03.27.86.93.00
Fenain:	Mairie	Place de nos fusillés - 03.27.86.90.02
Lewarde:	Mairie	106 rue Jean-Jaurès - 03.27.97.37.37
Somain:	Bourse du travail	Place Jean-Jaurès, Bureau 3 - 03.27.90.33.62

Informations communales



Programme d'Intérêt Général « Habitat Durable » de Cœur d'Ostrevent Calendrier des permanences 2021 1er semestre

Vous pouvez peut-être bénéficier de subventions pour vos travaux de réhabilitation de votre logement, venez vite rencontrer l'équipe d'animation pour en savoir plus.

Coordonnées:
Citémétrie
13 Rue Berthelot
59000 LILLE
pig.ccco@citemetrie.fr

Mr LEMAITRE Timothée:
Chargé d'opérations Cimétrie
07 63 19 80 28
timothee.lemaitre@cimetrie.fr

Mme CALATAYUD Estelle:
Chargé d'opérations Cimétrie
06 99 54 27 81
estelle.calatayud@citemetrie.fr

Date de permanence	Horaire	Lieu
Mercredi 7 juillet 2021	14H - 17H	CCCO, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 21 juillet 2021	14H - 17H	CCCO, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 28 juillet 2021	14H - 17H	CCCO, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 04 août 2021	14H - 17H	CCCO, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 11 août 2021	14H - 17H	CCCO, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 18 août 2021	14H - 17H	CCCO, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE
Mercredi 25 août 2021	14H - 17H	CCCO, Avenue du Bois, 59287 LEWARDE

PERMANENCES ADIL

L'Agence d'Information sur le Logement a pour vocation d'offrir au public **un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat.**

L'ADIL propose une information préventive qui permet de mieux connaître ses droits et obligations relatifs à l'habitat, et les solutions adaptées au cas par cas. Une équipe de juristes se tient à votre écoute pour vous informer et vous orienter si nécessaire.

Les permanences:

ANICHE, Maison des services publics: Le 2 juillet et le 6 août de 14h à 16h30

MARCHIENNES, Mairie: Le 5 juillet et le 2 août de 9h à 12h

SOMAIN, Bourse du travail: Le 12 juillet et le 9 août de 14h à 17h

PECQUENCOURT, Mairie: Le 15 juillet et le 19 août de 14h à 17h





Retour sur les activités de mai et juin

Retour sur l'animation du 5 mai

Autour de deux contes bien connus, Marie-Lise et Elisabeth vous ont raconté et mis en scène les trois petits cochons et le chaperon rouge pour émerveiller petits et grands. Un bon moment de partage et d'écoute.



Retour sur l'animation du 12 mai:

Vous avez découvert la compagnie l'Échappée Belle, en résidence CLEA, pour une envolée d'histoires sur le thème des contes de randonnée ! Un moment magique, rempli de féerie et de rire.



Retour sur les ateliers "Bulles d'idées"

12 enfants âgés de 8 à 12 ans ont participé aux ateliers avec l'artiste Brice Follet pour découvrir tous les secrets de la BD et créer leur propre histoire. Une vraie découverte ! Les enfants ont adoré et tous se sont pris au jeu de la création.



Retour sur le spectacle "Dans le jardin de ma main"

La compagnie "L'Échappée Belle" s'est produite le samedi 5 juin lors de la Fête du jeu. Un spectacle familial de comptines et de jeux de marionnettes qui a su conquérir le public présent ce jour.



Retour sur le spectacle "L'oeuf tombé du ciel"

Le mercredi 26 mai dernier s'est produite l'association Arcadie pour mettre en scène le livre illustré "L'oeuf tombé du ciel" de Philippe Degrancourt.

Le public présent à la salle des mariages de la Mairie de Rieulay a donc pu assister à cette représentation.

Sourire et convivialité furent les maîtres mots de cet après-midi festive.



LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE LA REINE DU LIVRE

Heure du conte
Jeudi 8 juillet à 10h30



Venez découvrir les « **je dis des belles histoires** », avec Audrey Copin, du Relais Intercom Petite Enfance Scarpe Escaut et Céline Vilette de la médiathèque, pour une envolée d'histoires sur le thème de la mer !

Cette animation proposée par le Ram « Les p'tits Aventuriers » et la médiathèque de Rieulay est destinée aux enfants de **0 à 3 ans**.

Sur réservation auprès d'Audrey Copin au **06.49.28.41.72**.

GRATUIT

Rencontre avec Brice Follet à la médiathèque

Vendredi 9 juillet de 16h30 à 18h30

Brice Follet et les participants aux ateliers vous invitent à l'**exposition « Bulles d'idées »** pour découvrir le fruit de leur travail du **6 au 31 juillet** en médiathèque.

Durant la **rencontre avec l'auteur le vendredi 9 juillet**, venez découvrir le processus de création d'une BD lors d'une initiation animée par l'artiste. Vous pourrez également vous plonger dans son univers en parcourant travaux d'illustration et planches BD tirés d'albums. **GRATUIT**



Le biblioporteur fait escale à la plage des Argales

Mardi 13 juillet de 16h à 18h30

A la belle saison un drôle d'engin, le « **Biblioporteur** », triporteur électrique de Coeur d'Ostrevent, spécialement aménagé en bibliothèque itinérante, fait étape durant cet été dans 9 villes du territoire. L'occasion de retrouver près de chez vous et autrement l'équipe de votre bibliothèque en mode « Hors-Les-Murs » et en plein air !

Confortablement installé sur des tapis de sol, venez écouter des histoires, lire ou jouer. Un **mini-concert de Samuel Bodart**, aura lieu pour clôturer ce temps de rencontre **dès 18h30. GRATUIT**



Heure du conte Mercredi 21 juillet de 11h à 12h

Venez écouter et découvrir des histoires sur le **thème de l'été**.

Une animation destinée aux enfants de **3 à 6 ans**, sur **réserve** à la médiathèque, par mail bibrioulay@gmail.com ou par téléphone au **03.27.80.50.82**.

GRATUIT



Création d'un recueil de poème avec Jocelyne Bogaert

Jeudi 22 juillet, à partir de 10h00

Venez participer à cet atelier artistique animé par Jocelyne Bogaert. Vous reprendrez les poèmes rédigés lors du "Printemps des poètes" et mise en scène par Sylvie et Dominique de l'association Arcadie (Performance disponible sur demande en médiathèque). **Ouvert à tous.**

Réunion de l'OMC

La réunion de l'OMC se tiendra le mardi 31 août 2021, à partir de 18h30 à la médiathèque de Rieulay.



INFOS MÉDIATHÈQUE

La médiathèque sera fermée en août du 2 août au 31 août inclus pour congés annuels.

Dès septembre, les horaires de la médiathèque changent :

- **Mardi 15h à 17h30.**
- **Mercredi 10h à 12h et de 14h à 17h.**
- **Vendredi 10h à 12h et de 14h à 18h.**
- **Samedi 10h à 12h.**

§ Un moment d'Histoire Locale §

Bientôt le mois de juillet et une date très importante pour le village (surtout d'Autrefois) va se rappeler à nous

...
Il s'agit du 2 juillet, grande fête de **Notre Dame des Orages** depuis 1865 :

il fallait voir dans les années 50 la Procession ! Quel que fut le jour de la semaine, il était férié, tout le monde endimanché, les portails de ferme clos, les magasins fermés *nous avions en ce temps-là deux boulangeries pâtisseries, deux boucheries charcuteries, une coopérative où on trouvait les produits alimentaires, et du frais (fruits et légumes), une épicerie, une marchande de chaussures, un maréchal-ferrant, deux cafés, une papeterie sur Marchiennes-Campagne ; le village pouvait presque s'auto-suffire... !*

Il fallait voir la Procession : les petites filles du catéchisme avec des ailes de mousseline dans le dos, les petits garçons en culottes courtes, un brassard sur une manche, portant « religieusement » sur des pancartes cartonnées des paroles d'Evangelies, des jeunes filles que l'on avait revêtues de leur robe de Communiant(e) (pas l'aube sévère apparue en 1957) en robe « chic » brodée froncée, travaillée comme une robe de mariée, certaines avec des volants... Les plus grandes demoiselles étaient en tenue de Marie blanc et bleu, robe longue aussi, et tenant chacune des rubans blancs de l'une à l'autre.

Les rues pavoisaient, et de nombreuses maisons étaient décorées pour la circonstance d'un autel reconstitué sur les pignons, avec des chaises devant destinées à la prière ; beaucoup de fleurs aussi partout, et de longs branchages qui semblaient faire la révérence au « pavé » là où le cortège allait passer ; parlons-en du monde : une vingtaine de prêtres et prélats conduisaient la foule, et surtout la statuette de Marie et l'Enfant Jésus, prête pour sa sortie annuelle depuis la veille, surhabillée de dentelle blanche, solennelle au milieu de son reposoir porté sur l'épaule de 4 hommes, des agriculteurs très pieux et aussi quelques mineurs qui ne l'étaient pas moins... Imaginez de plus des « tableaux vivants » ; il y avait notamment une scène avec Jeanne d'Arc : c'était une petite fille - costumée en Moyen-Age - qu'on avait hissée sur un gros cheval de trait tenu calmement par la bride, par son maître ; il y avait aussi des chevaliers qui faisaient penser aux Templiers... Des petites joncheuses de pétales avaient pris place devant Notre Dame des Orages.

Monsieur Thomas, historien de Somain, m'a raconté que quand il était petit, dans les années 30, dans le Marial défilé, on voyait également passer sur un âne, mené au licou par un Saint Joseph débonnaire, la Vierge de la fuite en Egypte, en position biblique d'amazone. La figurante, toute fière, tenait dans ses bras un baigneur qui représentait l'Enfant Jésus.

Le tout agrémenté de chants par la chorale et notamment : « Notre Dame des Orages, Conduis ma barque au rivage » ; les nombreux cours d'eau et marécages de notre territoire avaient inspiré aux Chrétiens ces paroles . Ce serait faute que d'oublier les fenêtres des habitations : elles étaient toutes décorées de statues de Sainte Marie avec des bouquets de fleurs de saisons dans des vases de chaque côté, également des images saintes étaient présentées, des photos de Lourdes, du Pape, de Jésus et Saint Joseph qui était ici gratifié d'une vénération chaleureuse de la part de la population :

ma grand-mère maternelle se prénommait Sophie, on lui avait ajouté en second prénom Josèphe , et tous les hommes avaient Joseph dans leur suite de prénoms bien entendu...

Des dames de la paroisse avaient confectionné des tartes (au léboul * : à la crème, et au chuc : au sucre) qu'elles gardaient dans la salle du Patronage pour la fin des cérémonies religieuses, car cela durait toute la journée ; le matin grand-messe avec bénédictions des Enfants, des petits et des bébés surtout ; l'après-midi, des Vêpres et la Sortie de Notre Dame des Orages dans tout le village, accompagnée de chants qui s'entendaient à 500 mètres tant les ouailles étaient toutes, hommes et femmes, pénétrées de l'intensité des célébrations et de la Foi profonde et ancestrale qui les animait.

* léboul = lait bouilli

Des arcs de triomphe et des fausses portes dans la rue Jean Jaurès conduisaient à l'Eglise, dont la nef disparaissait dans une féerie de tentures, disposées selon un ordre précis le long des piliers, au milieu d'une multitude de fleurs savamment étalées ; le parvis est constellé de drapeaux et d'oriflammes où les couleurs nationales se confondent avec celle de la Madone bleues et blanches, certaines banderolles descendent même du haut du clocher !

- cette description des choses remonte à avant la guerre -

.....
Alors, depuis quand, et pourquoi cette démonstration religieuse, sans prétention aucune que celle de remercier Marie pour ses grâces, la mettre en valeur, et faire connaître sa protection ?

Il faut remonter en 1865, lorsque le prêtre de l'époque, le bon abbé Becquart arrivé ici depuis peu et n'ayant pour tout lieu de culte que la chapelle Saint Amand qui avait été élevée au rang d'église, mais qui datait de 1219 !! On l'avait restaurée 2 fois au cours des 6 siècles qui étaient passés depuis sa construction par Pierre 1er de Rieulay, mais à présent, il y pleuvait, le toit allait s'écrouler sur des paroissiens, et puis elle était trop petite maintenant que depuis plus de 70 ans les habitants du 2ème village Marchiennes-Campagne venaient librement dans cette chapelle pour tous les offices *car avant la Révolution, cela fait environ 70 ans, ils n'avaient pas le droit de pratiquer là, ils devaient se rendre à Marchiennes-Ville, chez les Bénédictins dont ils étaient les serfs ...*

Il me faut vous dire avant tout, qu'un culte particulier existait ici depuis le XIIIème siècle, en fait dès qu'il y eut des habitants à Rieulay, en tous cas la deuxième génération ; les premiers habitants, manants venus de Douai par la volonté du chevalier Pierre, afin de défricher pour construire le château-fort ont eu droit, en 1219 à la petite chapelle qui reçut le nom de Saint Amand . Après l'édification de la forteresse médiévale (1217) la vie a commencé dans notre village, et les familles, en tout petit nombre, se sont mises à cultiver le lin. Les moines du Prieuré de Beaurepaire avaient construit vers l'an mil une première chapelle dans le Bois des Marchands, qui leur appartenait, bois se situant entre Rieulay et Somain, c'est-à-dire de Sessevalle aujourd'hui, à l'emplacement de l'entrée de ce qui deviendra la Fosse en 1898 ; cette petite chapelle avait reçu le nom de Notre Dame des Orages et les modestes cultivateurs de lin allait prier la Sainte en compagnie de personnes demeurant sur la route de Somain, à 4 ou 5 heures le matin tous les 2 juillet : il s'agissait d'une statuette en bois brut, réalisée dans l'art naïf du milieu du Moyen-Age, Marie tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. Et ce petit peuple implorait « Notre Dame, des Orages, Protégez-nous ! »

Il fallait que les récoltes fussent protégées des mauvais temps pour pouvoir en vivre...

Au cours des siècles, cette statuette sacrée a connu des mésaventures, des secousses dues à la vie politique agitée de toutes époques; elle a par ailleurs été retravaillée en 1823 sous Louis XVIII , par un sculpteur de Lille, et elle existe encore, discrètement...

Comment le culte si flamboyant de l'avant et après la dernière guerre a-t-il été amené ?

Revenons à L'Abbé Becquart qui hérite d'une chapelle en ruines. Il rêve d'un édifice neuf, grand où tous les paroissiens des 2 villages pourront être accueillis. La croyance indéfectible des villageois envers Notre Dame des Orages lui donne une réflexion créative « du tonnerre de Dieu » ; mais il faut dire que la Statuette avait gagné l'église de Rieulay après la Révolution, remise au chapelain par un dénommé Marcel Griffon de Somain, qui l'avait trouvée dans un fossé jouxtant sa maison à la frontière de Rieulay. Le clergé de Somain estimait qu'elle lui appartenait et nous a très longtemps reproché de l'avoir... Il y eut des querelles de clochers...

L'Abbé Becquart crée tout un culte marial, avec l'accord du Pape PIE IX. Il s'ingénie à trouver des financements pour son projet d'église, fait frapper des médailles, fait imprimer des images saintes, instaure une procession avec vêpres qui touche toutes les paroisses alentour, se penche sur la protection des jeunes enfants, recueille des dons et legs ; il y met d'abord le contenu de sa cassette personnelle (son héritage de famille), et n'hésite pas à demander de l'aide à Napoléon III qui nous envoie le tiers du coût de revient de notre église : notre édifice actuel construit de 1872 à 1874.

Humblement vôtre ,

Eve (van DEIK) BRUNIAU

Mes Vacances à la Ludo

Été 2021
Juillet
Août



DES CH'TIBOUTS



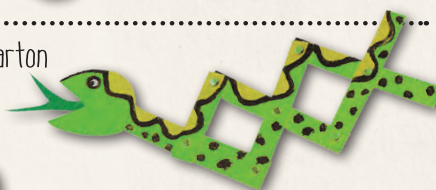
Judi 8 juillet 2021
Atelier couture
LA POULE TISSUS

Judi 15 juillet 2021
Atelier papier
LE MOBILE ORIGAMI



Judi 22 juillet 2021
Atelier pâtisserie
LES COOKIES

Judi 29 juillet 2021 / Atelier carton
LE SERPENT ARTICULÉ



Judi 26 août 2021 / Atelier tissage
LA COUVERTURE DU LAMA

Mardi 31 août 2021 / Atelier cuisine
LES MINI-PIZZA



Dès 6 ans / de 14h à 17h.
6€ l'atelier (8€, non-adhérent)
Sur réservation / Places limitées
An : 06 95 24 16 97
ludothèquechtibouts@gmail.com

Et nos

ATELIERS PARENTS-ENFANTS
(8 enfants maxi)

0-6 ans :

Mercredi 7 juillet 2021

de 10h à 12h à Rieulay :

Musique et Lectures
animé par Benoit d'Inouïe

6-12 ans :

Mercredi 7 juillet et 25 août 2021

de 14h à 15h30 à Rieulay.

Percussion
animé par Benoit d'Inouïe

2,50€/ l'atelier (non adhérent 7€).
Sur réservation : Valérie 06.52.03.72.68

ET TOUJOURS : **les Accueils Libres de la Ludo**

Voir notre site pour plus d'info sur nos accueils
ATELIERS ORIGAMI
de 14h à 16h. Lors de l'accueil jeux libre à Rieulay



LES CH'TIBOUTS

Facebook.com/Association-les-chti-bouts

PROGRAMME COMPLET & MISES À JOUR SUR :
www.chtibouts.fr





Ch'tibouts d'info

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

JUILLET / AOÛT 2021
RIEULAY

Ateliers : contactchibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothèquechibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
"Les Ch'tibouts" : 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-chti-bouts

LUDOTHEQUE JEUX & JOUETS PROCHE DE CHEZ VOUS ET POUR TOUS !

SUR PLACE OU À EMPRUNTER (à partir de 2€ seulement /1 mois).



- **Ludothèque fixe à RIEULAY :**
Située juste en face de la base de loisir, la ludo vous accueille pour partager des petits et grands moments autour des jeux.
- **Ludothèque itinérante à WANDIGNIES-HAMAGE & à MARCHIENNES**

+ d'infos : chtibouts.fr & Facebook : Association-les-chti-bouts



JEUX D'ADO

Ambiance assurée !
Pour se retrouver entre copains, découvrir des jeux de sociétés ou même fabriquer des jeux !...

Les vendredi 9, 16, 23, 30 juillet et 27 août de 14h à 17h. 1€ seulement pour les non-adhérents.

Plus de 600 JEUX dispos !

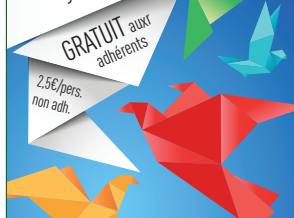
JEUX EN EXTÉRIEUR

Par beau temps, la ludo s'installe sur l'espace vert de la Dordogne les mardi 13, 20 et 27 juillet de 14 à 18h.

(Sous réserve d'autorisation et selon météo)

ATELIERS ORIGAMI

Pour tous, dès 6 ans, de 14h à 16h, lors des accueils "jeux libres" à Rieulay



ATELIERS PARENTS ENFANTS

Sur réservation au 06 52 03 72 68
2,50€ : adhérent / 7€ : non-adhérent

→ 0 / 6 ans : de 10h à midi :

• Mercredi 7 juillet Rieulay
Musique & Lecture
animé par Benoît d'In Ouie

→ 6 / 12 ans : de 14h à 15h30 :

• Mercredi 7 juillet Rieulay
• Mercredi 25 août Rieulay
Percussion
animé par Benoît d'In Ouie

les Ateliers de la Ludo

Pour les + de 6 ans
activités manuelles, ateliers cuisines ...

• jeudi 8, 15, 22 et 29 juillet
• jeudi 26 et mardi 31 août

Sur réservation Places limitées
6€ adhérents / 8€ non adh.
matériel & goûters compris, à Rieulay, de 14 à 17h, sur réservation.

GRANDS JEUX FESTIFS TRADITIONNELS

INTERIEUR - EXTERIEUR

EN PRÊT À PARTIR DE 4€ SEULEMENT !

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook : Association-les-chti-bouts

Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (42€ pour les familles extérieures). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés. Avec le soutien de : Fondation Ronald McDonald, Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Hamage, CAF, Cœur d'Ostrevant, Conseil Général, Conseil Régional, DDCCS, REAAP.



Retour en images

Une envolée d'histoires (0 à 3 ans)

Mardi 1er juin 2021

Mardi 1er juin en partenariat avec le Coeur d'Ostrevent et le Ram «Les ptits Aventuriers » a eu lieu une envolée d'histoires à destination des 0-3 ans animée par la Compagnie «L' Échappée Belle » qui a pu émerveiller les petits comme les grands. Cette animation intitulée " La balade des couleurs" et qui s'est déroulée à la Médiathèque, était ouverte aux Assistantes Maternelles et parents employeurs de la Commune.

Le RAM organise également un **atelier Contes** en partenariat avec Céline de la Médiathèque le **8 juillet de 10h à 11h00**. Les **inscriptions** sont à prendre auprès d'Audrey Duquesnoy Copin la responsable du Ram au **0649284172**.

ALSH des vacances d'été

"Le tour du monde en 16 jours"

Du 8 au 30 juillet 2021

L'ALSH des vacances d'été débutera le jeudi 8 juillet pour une période de 22 jours sur le thème du tour du monde. Les enfants auront la chance de pouvoir se divertir tout en apprenant de nouvelles choses sur la culture et les moeurs des autres pays du monde.



INFOS SERVICE JEUNESSE

Le service jeunesse sera fermé du 30 juillet au 26 août inclus

Réouverture à partir du 27 août sur rendez-vous

Heures de permanences:

- Le lundi de 8h30 à 9h30.
- Le mercredi de 14h00 à 17h00.
- Le vendredi de 16h00 à 18h00

Une centenaire dans la commune de Rieulay

Le vendredi 30 avril, Yvonne Delannoy, habitante de la commune depuis 1960, a soufflé sa centième bougie. Nous avons profité de cette occasion pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et encore de nombreux moments heureux à partager.



LE COMITE DES ANCIENS DE RIEULAY

organise

LA BROCANTE VIDE-GRENIER

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2021

rue Suzanne LANOY

DE 8 H à 13 H*



Permanences pour les Inscriptions en Mairie de 9H30 à 11H30

- Le lundi 30 août 2021 : Habitants de la rue S. Lanoy
- Le mardi 31 août 2021 : Pour les Rieulaysiens
- Le vendredi 3 septembre 2021 : personnes extérieures

Lors de l'inscription, munissez-vous d'une pièce d'identité recto-verso et d'une photocopie de la carte grise

REGLEMENT : en espèces ou par chèque à l'ordre du "Comité des Anciens"

Tarifs :

- Particuliers : 6.50 € les 5 mètres
- Professionnels : 13.00 € les 5 mètres

Renseignements par mail : comitedesanciensderieulay@gmail.com

Par téléphone : 06.68.95.24.34

Les numéros d'emplacements vous seront remis le jour de l'inscription

*Accueil et Installation des participants dès 6h30

Nous rappelons que les ventes d'armes et d'animaux sont interdites

Aucune inscription ne sera prise par téléphone



Crédit Photos : Pixabay

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Nombre de Mètres souhaités : _____ Téléphone : _____

COMITÉ DES ANCIENS

Fin mai, nous avons sollicité les habitants de Rieulay par la vente de cases dans des grilles. Nous tenons à vous remercier pour votre accueil chaleureux et pour votre générosité. Un merci également à celles et ceux qui nous ont aidés en participant à cette action. Nous adressons toutes nos félicitations aux gagnants :

- Jean-Pierre Bourghelle (n°7) – Marie-Jeanne Deloge (n°9) – Céline Dievart (n°12)
- Henri Douay (n°27) – Odette Duez (n°21) – Sylviane Duvivier (n°17)
- Mauricette Dussart (n°15) – Paul Dussart (n°25) – Nelly Fazekas (n°30)
- Simone Gamez (n°24) – Jean-Paul Leclercq (n°3) – Céline Mannarino (n°16)
- Isabelle Marcinkowski (n°14) – Jean Rivière (n°2) – Daniel Royal (n°1)
- Daniel Scheire (n°6) – Olivier Simon (n°13) – Bernard Sobierajski (n°28)
- François Sworowski (n°19) – Gilles Toffin (n°8) – Gino Wojciechowski (n°29)

Le lots ont été remis aux gagnants à leur domicile début juin.

Nous nous donnons **rendez-vous à la fête des Argales le 12 septembre prochain**. Le Comité animera un stand avec quelques jeux pour enfants et du maquillage (à ce propos, nous recherchons des bénévoles pour le maquillage des enfants).

Si nous recevons les autorisations de la Sous-Préfecture, nous serons en mesure de réaliser la « **Brocante Vide Grenier** » le dimanche 19 septembre 2021, rue Suzanne Lanoy.

Les inscriptions auront lieu le lundi 30 août pour les habitants de la rue, le mardi 31 août pour les autres rieulaysiens et le vendredi 3 septembre pour les extérieurs. Rendez-vous en mairie de Rieulay de 9h30 à 11h30 où vous pourrez ramener votre **bulletin d'inscription complété**, bulletin situé sur l'affiche jointe.

Passez d'agréables mois de juillet et août et continuez de prendre soin de vous.

Pour le Comité,
La Présidente
Anne Marie NOVION

ASSOCIATION ARCADIE

À partir de **Septembre 2021**, Arcadie proposera des **ateliers de théâtre** pour les **enfants de 8 à 11 ans domiciliés ou scolarisés à Rieulay**. Ces séances auront lieu le **mercredi matin** (hors vacances scolaires) à Rieulay et sont placées sous l'égide de la municipalité. Participation demandée aux familles **35€ par enfant** et pour l'ensemble de l'année scolaire.

Les inscriptions sont demandées au plus tard au 31 Août 2021, le nombre de places étant limité. Inscriptions à envoyer à **bureau@arcadie-online.org**. Le règlement se fera lors de la première séance.

Bel été à tous !

Les associations



MUSCULATION - FITNESS - CARDIOTRAINING

71/7

DEPUIS 26 ANS

Extérieurs : 120E/1an

Rieulaysiens : 90E/1an

-18 ans Rieulaysiens : 70E



CONSEILS PERSONNALISES

12 RUE DES SARTS TEL 03 27 90 87 42



RENSEIGNEMENTS : MATIN 9H-11H ET 17H-20H EN SEMAINE SAMEDI 17H-19H DIMANCHE 10H-12H

PÉTANQUE RIEULAYSIENNE

Nous sommes heureux de vous annoncer que le club de Pétanque Rieulaysienne est de nouveau ouvert.

Cette réouverture sera accompagnée d'un protocole sanitaire à respecter.

Bonne saison à tous.



Cours de couture

Après de nombreux mois de repos, il est à présent temps pour votre machine à coudre de reprendre du service !

Tout comme nous, vous attendiez cette annonce avec impatience...

Les cours du Club de Couture Brin de cousette de Rieulay reprennent à partir du **MARDI 25 MAI** et du **JEUDI 27 MAI 2021**

* Dans le respect des gestes barrières.



PAIN ROMPU

Nous célébrons le Saint-Sacrement ce mois de juin. A la table familiale, la coutume voulait qu'on trace un signe de croix sur une miche de pain avant de l'entamer. Ce geste résumait tout le mystère de l'eucharistie : reconnaissance pour le fruit d'un travail collectif, offrande à Dieu d'une nourriture dont je ne suis pas propriétaire et promesse d'un don partagé. Mais pour que le pain devienne celui du partage, il a fallu le rompre. Au cours de la Cène, Jésus est encore allé plus loin : il a prononcé la bénédiction, a rompu le pain et l'a donné aux disciples, anticipant ainsi le don total de sa vie sur la Croix pour le salut de l'humanité. Ce testament nous dit que, de cette brisure, comme de toute vie brisée, va surgir une vie inattendue.

Prendre un morceau de pain, c'est considérer toute une histoire de salut, celle de la relation avec la nature, avec les autres et avec Dieu. Ce qui a fait dire au penseur russe Nicolas Berdiaev :

"M'occuper de mon pain est une préoccupation matérielle ; m'occuper du pain de mon frère est une préoccupation spirituelle."

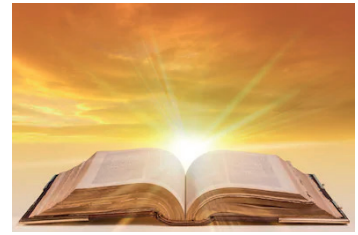
Père André Antoni, Assomptionniste

Prier avec le Saint-Père

Prions pour les jeunes qui se préparent au mariage avec le soutien d'une communauté chrétienne: qu'ils grandissent dans l'amour, avec générosité, fidélité et patience.

Pour tout renseignement pour les horaires de messe se référer à l'inter- relais qui est à votre disposition à l'église.

Très bonnes vacances à toutes et à tous.
Pour le relais Christiane, Jocelyne



L'ŒIL DU CYCLONE

Le monde entier a vécu, ces derniers mois, une violente tempête et bon nombre parmi nous avons connu le deuil d'une personne bien aimée, d'un parent ou d'un ami.

Il semblerait aujourd'hui que le pire soit passé et que le vaccin va régler ce problème planétaire une fois pour toutes.

Mais qu'en est-il réellement ?

« Quand les hommes diront : paix et sécurité ! Alors une ruine soudaine les surprendra comme les douleurs de l'enfantement surprennent la femme enceinte et ils n'échapperont pas »

Ce texte est tiré de la Bible, la Parole de Dieu, 1ère épître de Paul aux Thessaloniens chapitre 5 verset 3.

Au regard de ce texte, nous sommes dans l'œil du cyclone qui a balayé toute la terre et, ce qui est à venir, sera bien plus catastrophique que ce que nous vivons actuellement.

Pour mieux comprendre, il nous faut faire l'effort de lire entièrement le chapitre 24 de l'évangile de Matthieu (cela prend un quart d'heure).

Tous ces détails qui décrivent bien notre temps semblent terribles mais DIEU a un plan de salut pour ceux qui veulent vivre dans la lumière.

Comme de plus en plus de chrétiens dans le monde, nous pouvons choisir de lui faire confiance. Il est tout-puissant, il a créé le monde visible et invisible et rien de Lui échappe ;

Tel sera le sujet de nos entretiens le 16 juillet à 19 heures, chez Françoise Gallaix 11 rue de Vichy à SOMAIN et le 13 août, même heure, Chez Sabine et Daniel ROYAL 43, rue René Caby à RIEULAY.

Que Dieu vous bénisse !

Pour le groupe, Daniel ROYAL.

Informations : Daniel au 0327806152 – Françoise au 0327865317.

En raison du protocole COVID-19, nous vous remercions de bien vouloir nous avertir de votre présence au moyen des numéros de téléphone ci-dessus repris.

Les commerçants

Matériel Médical vente & location

- INCONTINENCE
- CHAUSSURES MEDICALES
- LIT MEDICALISE
- FAUTEUIL ROULANT
- TIRE-LAIT MEDELA
- FAUTEUIL COQUILLE
- TENSIOMETRE
- AROMATHERAPIE

48, rue des Sarts 59870 Rieulay

03 27 86 05 45

Mathieu HONVAULT
et son équipe
à votre service

Dam&Co Paysage

Commercialisation de produits

- Mulch forestier
- Compost
- Bois de chauffage



Création et entretien d'espaces verts

- Engazonnement
- Plantation
- Clôture
- Terrasse
- Pavage
- Mobilier urbain
- Tonte et scarification
- Taille, élagage et abattage
- Fauchage
- Fauchage
- Broyage
- Evacuation de déchets verts



Dam&Co Paysage

Damien Dalla Costa

2412 rue Fernand Rombeau - 59870 RIEULAY

07 68 82 16 14

damandcopaysage@gmail.com

Dites adieu aux jambes lourdes avec notre soin jambes légères ...

(modelage des jambes, enveloppement aux bandes de crêpes, spray "frisson glacé")



Prolongez votre soin
à la maison
avec son spray
"frisson glacé"

le spray acheté = 10% de remise
sur votre soin

☎ 03 27 95 50 19

- Active la micro-circulation
- Rafraichit
- Décongestionne
- Stimule la circulation
- Apaise et soulage
- Tonifie

New!



1 séance
achetée
=
1 séance
à -50%

10% sur
les produits
solaire



produits locaux & artisanaux - épicerie fine



Retour aux horaires habituels !!
Nous vous accueillons
Du Mardi au Samedi
De 9h - 12h et 14h - 19h

27 Ter Rue Jaurès - 59870 RIEULAY
03 66 87 00 09 - 06 37 55 90 78
www.magasinaufildessaisons.fr
contact@magasinaufildessaisons.fr
www.facebook.com/magasinaufildessaisons



Les commerçants

Garage Char Cars



- Réparation Diagnostic toutes marques
- Vente de pièces neuves et occasions
- Achat revente de véhicule d'occasion

06.59.85.81.77

45 rue Rene Caby - 59870 Rieulay

SARL " DELWARDE PARCS ET JARDINS "

Pour tout ce qui concerne votre jardin:

Création,
Plantation,
Semi-gazon,
Débroussaillage,
Entretien,
Taille,
Elagage...



03.27.86.37.69
25 rue René Caby
59870 RIEULAY
Devis gratuit

La Gourmandise salée

Rue de l'Espace Terril - 59870 RIEULAY

SNACK - BRASSERIE

sur place ou à emporter

Sandwichs
Américains
Hamburgers
Kebabs
Frites fraîches

Tél : 06 59 08 68 24

 **La Gourmandise salée**

Du 1^{er} avril au 1^{er} novembre :

Ouverture tous les jours de 11h45 à 13h45 et de 18h45 à 21h30
Fermeture le mardi

Du 1^{er} novembre au 1^{er} avril :

Ouverture les vendredis, samedis, dimanches de 11h45 à 13h45
et de 18h45 à 21h30



Carte bleue minimum : 15 €
Ticket restaurant maximum : 19 €
Nous n'acceptons pas les chèques

POINT RETOUCHE



Retouches de vêtements, Rideaux, Tissus
d'ameublement, ...

Tel. 06.63.71.96.10



Entretiens, Réparations
Cycles toutes marques

Tel. 06.65.26.26.96

Les commerçants

Particuliers :
Mariage, Communion
Baptême, Portraits,
Naissance, Anniversaire,
Animaux...

Entreprises :
Évènementiel,
Packshot,
Edition,
Image d'entreprise.

Collectivités, Associations :
Évènementiel,
Spectacle, fête,
Exposition,
Rencontre sportive

Temps d'un reg'c Art

Un photographe au service de votre image

Grégory Smellinckx



www.tempsdunreg-art.com

06 22 20 80 19

gregory.smellinckx@gmail.com

Siret : 491 317 343 00037

Praticienne en intégration des réflexes
archaïques

Stimulations du cerveau par le mouvement.

Pour enfants et adultes.

Troubles des apprentissages, "dys", langage, lecture, écriture,
posture, motricité, énurésie, stress, attention, compréhension,
colères, timidité, impulsivité..

Cécile DIEVART
21 rue des FRÈRES SANS
59870 RIEULAY
tel 07 69 29 34 73
ned2@sfr.fr



MACKRÉ Dépannage SARL
Chauffage - Plomberie - Sanitaire

Christophe MACKRÉ
06.75.38.22.99

21, rue Jean-Baptiste Fievet 59870 RIEULAY - Mail: mackre.depan@aliceadsl.fr

OSTREVENT TERRASSEMENT

TERRASSEMENT
REMISE EN ETAT ET NIVELLEMENT DE
TERRAIN
DEMOLITION
ACCES CHANTIER
POSE RESEAU SOUTERRAIN
PAVAGE ET ENROBE

RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT
DRAINAGE DE COUR ET JARDIN
CREATION DE PUIT PERDU
CREATION DE CUVE DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE
CREATION ET CURAGE DE FOSSE

07.64.38.79.46

ostreventterrassement@gmail.com

PRIX ATTRACTIF

SIRET:885108142000013

Les commerçants



Marché de Rieulay

Chaque vendredi matin
De 8h à 13h30
Placette Coeur de village



Les Chevrettes du Terril

Boutique : Mercredi, Samedi, Dimanche. 10 h-12h et 16 h-19 h
Bar et restaurant : Samedi, Dimanche. De 11h à 19h non-stop

La visite de la ferme est libre durant les horaires d'ouverture de la boutique et du bar/restaurant. Assistez gratuitement à la traite à 18h.

Accueil du groupe pour une visite ou un repas tous les jours de la semaine sur réservation préalable aux 07 66 57 22 13 ou par email leschevrettes@hotmail.com



TOCCO GIUSEPPE

| 06/43/48/10/94

*Carrelage, faïence, terrasse, pavage,
création de salle de bain*

41 Rue des Sarts
59870 RIEULAY
toccogiuseppe88@gmail.com

► Agenda juillet 2021

Jeudi 1er juillet	- Bac bronze. - Permanence CNL à la Mairie de Fenain de 14h à 17h.
Vendredi 2 juillet	- Marché. - Permanace ADIL à la maison des services publics de Aniche, de 14h à 16h30.
Samedi 3 juillet	
Dimanche 4 juillet	
Lundi 5 juillet	- Bac jaune et bac vert. - Déchets verts. - Permanace ADIL à la Mairie de Marchiennes, de 9h à 12h.
Mardi 6 juillet	
Mercredi 7 juillet	- Permanence "Habitat Durable" à Lewarde, de 14h à 17h. - Permanence CNL à la maison intergéné de Bruille-Lez-Marchiennes de 9h à 12h.
Jeudi 8 juillet	- Bac bronze. - Début de l'ALSH des vacances d'été "Le tour du monde en 16 jours". - Heure du conte "Je dis des belles histoires" à partir de 10h30 avec le RAM à la médiathèque. 0/3 ans.
Vendredi 9 juillet	- Marché. - Rencontre avec Brice Follet et exposition "Bulles d'idées", de 16h30 à 18h30, à la médiathèque.
Samedi 10 juillet	
Dimanche 11 juillet	Marché paysan.
Lundi 12 juillet	- Déchets verts. - Permanace ADIL à la Bourse du travail de Somain, de 14h à 17h.
Mardi 13 juillet	- Animation "Le bibliporteur" du Coeur d'Ostrevent, de 16h à 18h30, sur la plage des Argales. - Mini concert de Samuel BODART à partir de 18h30.
Mercredi 14 juillet	
Jeudi 15 juillet	- Bac bronze. - Permanace ADIL à la Mairie de Pecquencourt, de 14h à 17h. - Permanence CNL à la maison des services publics de Aniche, de 14h à 17h.
Vendredi 16 juillet	Marché.
Samedi 17 juillet	
Dimanche 18 juillet	
Lundi 19 juillet	- Bac jaune et bac vert. - Déchets verts.
Mardi 20 juillet	
Mercredi 21 juillet	- Heure du conte sur le thème de l'été, de 11h à 12h, à la médiathèque. 3/6 ans. - Permanence "Habitat Durable" à Lewarde, de 14h à 17h. - Permanence CNL à la Mairie de Lewarde de 9h à 12h.
Jeudi 22 juillet	- Bac bronze. - Création d'un recueil de poèmes avec Jocelyne Bogaert, à 10h00, en médiathèque. Ouvert à tous.
Vendredi 23 juillet	Marché.
Samedi 24 juillet	
Dimanche 25 juillet	
Lundi 26 juillet	Déchets verts.
Mardi 27 juillet	
Mercredi 28 juillet	- Permanence "Habitat Durable" à Lewarde, de 14h à 17h. - Permanence CNL à la Bourse du travail de Somain, de 9h à 12h.
Jeudi 29 juillet	Bac bronze.
Vendredi 30 juillet	- Marché. - Fin de l'ALSH des vacances d'été "Le tour du monde en 16 jours".
Samedi 31 juillet	

► Agenda août 2021

Dimanche 1er août	
Lundi 2 août	- Bac jaune et bac vert. - Déchets verts. - Permanace ADIL à la Mairie de Marchiennes, de 9h à 12h.
Mardi 3 août	
Mercredi 4 août	Permanence "Habitat Durable" à Lewarde, de 14h à 17h.
Jeudi 5 août	Bac bronze.
Vendredi 6 août	- Marché. - Permanace ADIL à la maison des services publics de Aniche, de 14h à 16h30.
Samedi 7 août	
Dimanche 8 août	Marché paysan.
Lundi 9 août	- Déchets verts. - Permanace ADIL à la Bourse du travail de Somain, de 14h à 17h.
Mardi 10 août	
Mercredi 11 août	Permanence "Habitat Durable" à Lewarde, de 14h à 17h.
Jeudi 12 août	Bac bronze.
Vendredi 13 août	Marché.
Samedi 14 août	
Dimanche 15 août	
Lundi 16 août	- Bac jaune et bac vert. - Déchets verts.
Mardi 17 août	
Mercredi 18 août	Permanence "Habitat Durable" à Lewarde, de 14h à 17h.
Jeudi 19 août	- Bac bronze. - Permanace ADIL à la Mairie de Pecquencourt, de 14h à 17h.
Vendredi 20 août	Marché.
Samedi 21 août	
Dimanche 22 août	
Lundi 23 août	Déchets verts.
Mardi 24 août	
Mercredi 25 août	Permanence "Habitat Durable" à Lewarde, de 14h à 17h.
Jeudi 26 août	Bac bronze.
Vendredi 27 août	Marché.
Samedi 28 août	
Dimanche 29 août	
Lundi 30 août	- Bac jaune et bac vert. - Déchets verts. - Inscription à la brocante des habitants de la rue Suzanne Lanoy.
Mardi 31 août	- Inscription à la brocante des Rieulaysiens. - Réunion de l'OMC à 18h30, à la médiathèque.

Horaires d'ouverture d'été:

Durant les mois de juillet et août, la Mairie ouvrira uniquement ses portes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Mairie de Rieulay
1 rue Joseph Bouliez
Placette coeur de village
59870 RIEULAY

Ne pas jeter sur la voie publique

Les horaires de la Mairie:

Ouverture au public

Lundi et mercredi: 8h30-12h / 13h30-17h

Mardi: 8h30-12h

Jeudi: Fermé toute la journée

Vendredi: 8h30-12h / 14h-18h



Vivre ensemble à Rieulay |